

rapporte M. Savard. La détresse psychologique des cadres supérieurs est deux fois plus élevée que dans la population. Ils se censurent pour éviter l'étiquette d'«abuseur du système» et la souffrance prend forme dans les problèmes de relations de travail. Pour palier cette crise, l'Association veut mettre sur pied des cercles de dialogue pour faciliter les échanges et équilibrer la charge de travail. Mais l'ensemble des travailleurs jouit rarement d'un tel degré d'autonomie : la proportion de personnes présentant un faible niveau d'autonomie au travail est passée de 44% en 1993 à 56% en 1998.

À cause des emplois à statut précaire, les cas de harcèlement entre collègues de travail se multiplient, constate Nicole Lepage, conseillère à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Malgré l'augmentation et le vieillissement de la population, le nombre d'employés du système de santé est passé de 227 000 à 206 000 entre 1993 et 1998 (240 000, en 2001), rapporte Mme Marie Pelchat, de la Coalition solidarité santé. Mais, «dans l'éducation et la santé, le problème ne vient pas seulement de l'employeur, avertit Nicole Lepage, mais des élèves, des parents, des patients et de leurs proches».

La centrale des professionnelles et professionnels de la santé (CPS) représente 10 000 membres dans 39 corps d'emplois de ce secteur. Marie-Claude Raynault coordonne le comité d'action féministe. Mme Raynault a vu les cas de violence augmenter avec la pénurie de personnel et les compressions budgétaires. Les femmes, vues comme des cibles plus légitimes que les hommes, en sont les principales victimes. La CPS intervient dans de tels cas, mais c'est à l'employeur que revient la responsabilité de la qualité de vie au travail.

Mais, dans le cas où l'agresseur est un médecin, les choses se compliquent. Appartenant à une profession libérale, il ne relève pas de l'employeur. Certains, seuls de leur spécialité dans une région, posent un problème à l'employeur : est-il préférable de se débarrasser d'un médecin qui empoisonne la vie au travail, au risque d'allonger la liste d'attente des patients, ou de l'endurer pour assurer la qualité des services?

Tapisser d'avis

UN JOURNALIER à la Ville de Montréal gagne 36 000 \$, pour 35 heures et quatre jours de travail par semaine. Louise Paquin est conductrice de camions, chenillettes de déneigement, petits rouleaux à asphalte, etc., ►



*Je fais ça dans mon temps
à l'heure du lunch
ou à la pause*

PHOTO BENOIT AQUIN POUR RECTO VERSO

Louise Paquin est conductrice au Service des travaux publics de Montréal et déléguée sociale depuis 1995 — «Je fais ça dans mon temps à l'heure du lunch». «L'hiver, les journées durent 12 heures. Quand il tombe 15 ou 20 cm de neige, il y en a pour cinq à sept jours d'ouvrage continu. Tout le monde est brûlé. On est constamment surveillés, toujours à se justifier dès qu'on arrête 10 minutes. Mais les gens nous crient des bêtises», se plaint Mme Paquin : «Ah, on sait bien, les cols bleus, vous êtes des maudits sans cœur". Moi, je suis fière d'être col bleu!»

Selon Germain Loiseleur, l'organisation du travail est responsable de la multiplication des *burnout*.